

Article I7.- Les statuts et les règlements intérieurs ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées doivent être communiqués au Service départemental de la Jeunesse et des Sports dans le mois qui suit leur adoption en assemblée générale.

Les présents statuts ont été adoptés en assemblée générale tenue àle.....

sous la présidence de M. Georges LIENEL, assisté de M.Serge HAZEMANN

Pour le Comité de Direction de l'association :

Nom : L I E N E L

Nom : H A Z E M A N N

Prénoms : Georges

Prénoms : Serge

Profession : entrepreneur

Profession : électro-mécanicien

Adresse : BELMONT (67)
N° 59

Adresse : BELMONT (67)
N° 109

Fonction au sein du Comité
de Direction :

Fonction au sein du Comité
de Direction :

Vice-président

(Signature)

(Signature)

(Cachet de l'association)